

PARTENARIAT COLLABORATIF POUR LA

ONTARIO

# Prévention du suicide

et la promotion de la vie chez les jeunes

## Initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie en milieu scolaire :

---

Ressource à l'intention des fournisseurs  
de services communautaires

# Le Partenariat collaboratif pour la prévention du suicide et la promotion de la vie chez les jeunes

Le Partenariat collaboratif pour la prévention du suicide et la promotion de la vie chez les jeunes de l'Ontario a été créé en 2019 pour veiller à ce que les enfants et les jeunes de l'Ontario, ainsi que les personnes qui les soutiennent, aient accès aux connaissances pratiques actuelles fondées sur des données probantes pour orienter efficacement leurs efforts en matière de prévention du suicide et de promotion de la vie. Le Partenariat est composé de diverses parties prenantes ayant une expertise en matière de prévention du suicide et de promotion de la vie, notamment des représentants d'organismes régionaux, provinciaux et fédéraux, des établissements d'enseignement, des personnes ayant une expérience vécue et des organismes représentant des populations de jeunes.

Les membres du Partenariat collaboratif sont :

- Association canadienne pour la santé mentale, Ontario (agissant en tant que secrétariat)
- Association canadienne pour la santé mentale, Waterloo Wellington
- Centre d'innovation en santé mentale sur les campus
- Santé mentale pour enfants Ontario
- Jack.org
- Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes
- Commission de la santé mentale du Canada
- Myles Ahead, Advancing Child and Youth Mental Health
- Santé mentale en milieu scolaire Ontario

**Vous trouverez de l'information sur le Partenariat collaboratif sur le site [PreventionDuSuicideChezLesJeunes.ca](https://PreventionDuSuicideChezLesJeunes.ca)**

## Avertissement

Les renseignements figurant dans ce document sont fournis pour information seulement. Ils ne constituent pas des conseils médicaux. Ces renseignements ne remplacent pas la consultation d'un professionnel de la santé réglementé. Si vous avez une question sur la santé ou si vous êtes inquiet pour votre enfant, vous devez consulter un médecin ou un autre professionnel de la santé. Pour de plus amples renseignements sur l'accès aux services pour enfants et adolescents, visitez [cmho.org/fr/findhelp](https://cmho.org/fr/findhelp).

Nous avons élaboré cette ressource en tenant compte du fait que chaque communauté et chaque école a des besoins et des ressources différents. Les renseignements contenus dans cette ressource doivent être adaptés en fonction des besoins, des ressources, des lacunes et du contexte spécifiques de la communauté.

## Citation

Citation suggérée : Le Partenariat collaboratif pour la prévention du suicide et la promotion de la vie chez les jeunes (2022). Initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie en milieu scolaire : une ressource pour les fournisseurs de services communautaires. <https://PreventionDuSuicideChezLesJeunes.ca/>

# Table des matières :

But	4
Contexte actuel du suicide chez les jeunes au Canada	5
Facteurs importants à considérer dans une optique d'équité et de diversité	6
Qu'est-ce que la prévention du suicide en milieu scolaire?	7
Quels sont les principaux objectifs de la prévention du suicide en milieu scolaire?	8
Principes fondamentaux de la prévention du suicide chez les jeunes en milieu scolaire	9
Pratiques exemplaires pour la prévention du suicide chez les jeunes en milieu scolaire	9
Aspects à prendre en compte dans la prévention du suicide en milieu scolaire	12
Approches actuelles de la prévention du suicide dans les écoles de l'Ontario	13
Partenariat collaboratif pour la prévention du suicide chez les jeunes dans les écoles	15
Collaboration communautaire à l'appui de la prévention du suicide dans les écoles	15
Exemples d'initiatives de collaboration pour la prévention du suicide chez les jeunes	16
Quels sont les principaux aspects à prendre en compte pour notre communauté?	17
Annexe A – À faire et à ne pas faire pour la prévention du suicide	18
Annexe B – Liste de vérification pour la préparation du conseil scolaire et de la communauté	20
Glossaire des termes clés	22
Références	24

# But

Ce document ressource offre une vision collective de la façon dont les conseils scolaires et les organismes communautaires de santé mentale pour les enfants et les adolescents peuvent collaborer afin de maximiser les possibilités de soutenir les enfants et les adolescents en matière de prévention du suicide et de promotion de la vie. Par la collaboration, nous sommes mieux à même de garantir une approche cohérente de ce travail crucial pour les enfants, les adolescents et les familles.

Le Partenariat collaboratif pour la prévention du suicide chez les jeunes de l'Ontario a créé cette ressource pour :

- Améliorer la connaissance des fournisseurs de services communautaires en matière de pratiques exemplaires de prévention en milieu scolaire
- Partager des ressources et des modèles supplémentaires pour appuyer la prise de décisions liées au travail de prévention du suicide en milieu scolaire
- Souligner les travaux connexes en cours dans les écoles de l'Ontario
- Appuyer la prise de décision concernant les initiatives de sensibilisation à la prévention du suicide et de promotion de la vie qui pourraient être proposées dans le cadre scolaire de la maternelle à la 12e année
- Décrire les aspects à prendre en compte pour la collaboration dans le cadre des activités de prévention du suicide en milieu scolaire

Une analyse documentaire de la littérature didactique et parallèle, comprenant notamment les études empiriques, les examens des données issues de la recherche, les lignes directrices nationales et les boîtes à outils actuelles, a été réalisée afin d'étayer l'élaboration de cette ressource. En outre, des fournisseurs de services de santé mentale communautaires et scolaires ont été consultés pour en réviser le contenu et partager des exemples pratiques de leur travail. Les jeunes et les membres de leurs familles ayant une expérience vécue ont également été consultés afin de partager leurs expériences et leurs idées concernant la prévention du suicide en milieu scolaire, qui sont intégrées dans la ressource.

Cette ressource reflète les données probantes accessibles en date de janvier 2022.

***Nous espérons que, lorsque les communautés se réuniront pour discuter d'initiatives de prévention du suicide, cette ressource servira de document de base qui fournira, dans un langage commun, une compréhension du rôle des écoles dans ce domaine difficile. Nous espérons que les renseignements contenus dans cette ressource seront adaptés en fonction des besoins, des ressources, des lacunes et du contexte de la communauté.***

---

Cette ressource est conçue pour la diversité de fournisseurs communautaires (c.-à-d. les filiales de l'Association canadienne pour la santé mentale, les centres de santé mentale pour enfants, les services de santé publique, les infirmières en santé mentale et en traitement des dépendances, les tables communautaires de prévention du suicide, les services de santé mentale postsecondaires) qui soutiennent les enfants, les jeunes et les familles aux côtés des équipes de direction en santé mentale des conseils scolaires.<sup>7</sup>

# Introduction

## Contexte actuel du suicide chez les jeunes au Canada

Au Canada, le suicide arrive au deuxième rang des causes de décès chez les enfants et les adolescents de 10 à 19 ans et chez les jeunes de 20 à 29 ans.<sup>1</sup> Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario a fait état d'une augmentation importante des idées suicidaires entre 2017 et 2019, passant ainsi de 14 % à 16 % des enfants et des jeunes de la septième à la douzième année qui ont déclaré avoir des pensées suicidaires et de 5 % qui ont déclaré avoir fait des tentatives de suicide.<sup>2</sup> De même, le bilan des services de santé mentale et des toxicomanies 2021 de l'Institute of Clinical Evaluative Sciences (ICES) a mis en évidence une forte augmentation des comportements d'automutilation chez les enfants et les jeunes de l'Ontario entre 2009 et 2017, tout en précisant surtout que le taux global de suicide est resté inchangé. (Cette étude ne fait pas de distinction entre l'automutilation dans le but de mourir et l'automutilation non suicidaire.)<sup>3</sup>

Dans ce contexte, la pandémie de COVID-19 a accru le besoin de ressources en matière de santé mentale et de prévention du suicide chez les jeunes. Les études transversales menées pendant cette période, ainsi que les nouveaux ensembles de données longitudinales solides comportant des marqueurs pré-pandémiques, indiquent que la pandémie est associée à des niveaux plus élevés de détresse mentale chez les jeunes.<sup>4</sup> Les principales préoccupations concernent la morosité, l'inquiétude et l'anxiété, ainsi qu'un sentiment d'isolement.<sup>5</sup> En outre, les jeunes Canadiens font état d'une augmentation des pensées et des comportements suicidaires pendant la pandémie.<sup>6</sup> Cette augmentation se reflète dans les admissions liées à l'automutilation dans les hôpitaux pédiatriques.<sup>7</sup>

## Facteurs importants à considérer dans une optique d'équité et de diversité

Les élèves et les jeunes de l'Ontario présentent un large éventail d'identités sociales et culturelles qui se recoupent, notamment leur ascendance, race, culture, emplacement géographique, langue, identité et expression de genre, orientation sexuelle, santé et bien-être mental, capacité physique et intellectuelle, religion et statut socioéconomique.

### ***Le sentiment d'identité peut contribuer au développement d'un sentiment positif de soi***

---

et peut offrir des outils importants pour favoriser la résilience. Malheureusement, dans notre société, certaines identités et expériences peuvent être perçues de manière négative et injuste, ce qui entraîne des injustices et des inégalités importantes dont les élèves font l'expérience au quotidien. La discrimination et l'oppression créent et renforcent les obstacles aux résultats équitables sur la santé mentale (par exemple, la discrimination peut augmenter les niveaux de stigmatisation et de traumatisme, et peut réduire l'accès aux services de santé mentale appropriés en milieu scolaire).<sup>8</sup>

Ces fardeaux portés par les jeunes marginalisés s'accompagnent de taux plus élevés de comportements suicidaires. Même avant la pandémie, les jeunes qui s'identifient comme Autochtones affichaient l'un des taux de suicide les plus élevés au Canada. Selon Statistique Canada, le taux de suicide des jeunes Autochtones âgés de 15 à 24 ans est six à dix fois plus élevé que celui des jeunes non-Autochtones.<sup>9</sup> Le taux de suicide des jeunes Inuits de cette tranche d'âge est 23 fois plus élevé que celui des jeunes non-Autochtones.

Les héritages du colonialisme, des traumatismes intergénérationnels et du racisme et de l'oppression permanents contribuent à ces statistiques stupéfiantes. Le manque de services de santé mentale adaptés aux réalités culturelles constitue également une lacune importante.<sup>10</sup> De même, les jeunes homosexuels, bisexuels ou transgenres présentent un risque accru de tentative de suicide, comparativement aux jeunes hétérosexuels. Les jeunes transgenres présentent le risque le plus élevé, mais tous les sous-groupes sont fortement affectés.<sup>11</sup> Cela ne signifie pas que tous les élèves qui s'identifient comme 2SLGBTQ+ présentent un risque accru de suicide. L'acceptation par la famille et les espaces sûrs à l'école font partie des influences protectrices importantes.<sup>12</sup>

Il est très urgent de donner la priorité au soutien des personnes qui présentent un risque plus élevé de comportements suicidaires et qui ont un accès réduit aux services de soutien. Afin d'aborder de manière significative la crise du suicide au Canada, il est important de noter que la pandémie a exacerbé les inégalités préexistantes en matière de santé mentale au sein de certains groupes. Les personnes racialisées et marginalisées subissent non seulement les impacts les plus négatifs de la COVID-19 et des restrictions de santé publique qui y sont liées<sup>13</sup>, mais en relation directe, elles souffrent aussi le plus au niveau de la santé mentale.<sup>14,15</sup> Il est urgent de s'engager fermement à donner la priorité aux besoins des élèves racialisés ou marginalisés dans le cadre d'une stratégie complète de prévention du suicide. Les écoles ont un rôle essentiel à jouer à cet égard.

## Qu'est-ce que la prévention du suicide en milieu scolaire?

Dans ce contexte, la nécessité d'un dépistage précoce des problèmes de santé mentale, des comportements suicidaires et d'un soutien préventif pour les enfants et les jeunes est évidente.

Les écoles sont extrêmement bien positionnées comme environnement propice pour :



**La promotion du mieux-être**



**Le renforcement des connaissances en santé mentale et la réduction de la stigmatisation**



**Le dépistage précoce des signes de problèmes de santé mentale et de comportement suicidaire**



**Les services de prévention et d'intervention précoce**



**La promotion de l'accès aux services communautaires, dont les services de consultation psychologique et de thérapie, les traitements, les soins urgents et spécialisés et le soutien**

Toutes ces mesures de soutien font partie d'une approche complète de la prévention du suicide.<sup>16</sup> L'accent mis sur les aspects de la promotion et de la prévention en amont dans le cadre d'un système de soins plus large (par exemple, la promotion de la vie au moyen de l'enseignement aux élèves de compétences en matière de résolution de problèmes, de gestion du stress et de reconnaissance du moment, de l'endroit et de la manière d'obtenir du soutien en santé mentale) permet d'endiguer la vague de suicide chez les jeunes.<sup>17</sup> (Layman et al., 2021.)

Il convient de noter que les écoles ne sont pas le seul cadre où la prévention du suicide chez les jeunes peut être mise en œuvre. Il existe des possibilités de dépistage précoce et de soutien préventif dans de nombreux endroits où les jeunes se réunissent, comme les lieux de loisirs, les groupes confessionnels, les lieux de rassemblement culturels et communautaires et les forums en ligne. Cependant, en tant qu'espaces d'apprentissage, les écoles offrent une occasion unique d'acquérir des connaissances et des compétences susceptibles de favoriser le bien-être mental grâce à un enseignement direct et à la mise en pratique de stratégies quotidiennes de santé mentale. Les données recueillies auprès des élèves dans le cadre du sondage et des consultations

#ONecoute indiquent que les jeunes veulent être informés sur la santé mentale à l'école, dans le cadre du programme régulier, et qu'ils souhaitent que les éducateurs aient une solide formation en santé mentale afin de pouvoir soutenir le bien-être des élèves à l'école. Ils souhaitent surtout savoir quand et comment demander de l'aide, et connaître les stratégies pour gérer les sentiments de détresse.<sup>18</sup> En outre, les écoles sont des lieux particulièrement importants pour le dépistage précoce des problèmes de santé mentale et des idées et comportements suicidaires. La formation à la littératie en matière de santé mentale donne au personnel des écoles les moyens de remarquer les changements chez les élèves qui pourraient signaler la présence d'un problème de santé mentale, voire d'idées ou de comportements suicidaires. Enfin, les écoles ont des voies d'accès bien définies aux services de santé mentale qui peuvent aider les élèves à accéder à des services ponctuels en milieu scolaire (par exemple, une consultation avec les travailleurs sociaux et les psychologues de l'école) ou les aiguiller rapidement vers des services d'urgence ou des services communautaires de santé mentale plus intensifs. En résumé, les écoles constituent un cadre optimal pour la prévention du suicide, avec un accent particulier sur les services de soutien en amont.

**La prévention du suicide en milieu scolaire comprend toute la gamme de services de soutien en amont qui peuvent aider les élèves à prendre soin de leur santé mentale, ainsi qu'à demander et obtenir le soutien nécessaire dès l'apparition des problèmes.**

---

Parfois, les initiatives et les mesures de soutien en matière de prévention du suicide en milieu scolaire sont définies plus étroitement et sont axées sur des initiatives de sensibilisation, comme des campagnes,

des assemblées, des vidéos, des sondages, des projets d'aide par les pairs ou des séances de formation pour les élèves. Ces offres ont leur place dans les écoles, mais la façon dont elles sont intégrées dans des efforts plus larges et plus complets de prévention du suicide en milieu scolaire est essentielle. Les références de sécurité, équité, diversité et inclusivité, qualité et conformité doivent être au cœur de la prise de décision concernant les offres individuelles. Cette ressource souligne les aspects essentiels à prendre en compte lors de la sélection et de la mise en place d'une initiative de prévention du suicide en milieu scolaire.

## **Quels sont les principaux objectifs de la prévention du suicide en milieu scolaire?**

Les objectifs prioritaires pour les initiatives et les mesures de soutien relatives à la prévention du suicide en milieu scolaire sont les suivants :

- Développer la littératie des élèves en santé mentale, les connaissances en matière de prévention du suicide faisant partie de ce mandat d'apprentissage plus large
- Renforcer la capacité, la confiance et la compétence interculturelles des membres du personnel des écoles pour leur rôle dans le dépistage précoce et le soutien
- Renforcer la capacité des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire à jouer leur rôle dans l'évaluation et la gestion du risque de suicide en tenant compte des réalités culturelles
- Créer et communiquer des protocoles clairs pour la prévention, l'intervention et la postvention liées au suicide, avec des voies intégrées pour soutenir les enfants, les jeunes et les familles
- Encourager les jeunes et leurs familles à demander de l'aide au besoin, et accéder à de l'aide rapidement, avant que les sentiments de détresse deviennent plus difficiles à gérer
- Contribuer à la réduction de la stigmatisation des problèmes de santé mentale et de la recherche d'aide, et inspirer l'espoir à tous les élèves et à leurs familles

Bien que les initiatives de prévention du suicide en milieu scolaire se situent principalement en amont, les efforts conçus pour soutenir ces objectifs prioritaires peuvent contribuer au résultat global souhaité, à savoir une réduction des taux d'idées et de comportements suicidaires chez les jeunes.



# Principes fondamentaux de la prévention du suicide chez les jeunes en milieu scolaire

## Pratiques exemplaires pour la prévention du suicide chez les jeunes en milieu scolaire

Des études révèlent qu'un système global de soutien échelonné est au cœur d'une bonne pratique de prévention du suicide.<sup>19,20</sup> Bien que trois échelons ou niveaux de soutien soient décrits dans la littérature sur la santé mentale en milieu scolaire, la pratique de la prévention du suicide se concentre sur les niveaux un et deux :

- Premier niveau (universel) – promotion de la santé mentale et du bien-être pour tous les élèves
- Deuxième niveau (ciblé/choisi) – prévention et intervention précoce pour les élèves présentant des risques supplémentaires
- Troisième niveau (indiqué) – ressources et services intensifs (dont l'intervention d'urgence) pour les élèves qui ont d'importants problèmes de santé mentale

Les approches globales fondées sur un système de soutien échelonné visent à créer des ressources pour tous les élèves, à renforcer les facteurs de protection et à réduire les risques pour les personnes qui présentent un risque plus élevé de suicide.<sup>21</sup>

Plus particulièrement, dans le contexte de la prévention du suicide, on a identifié plusieurs éléments clés pour une approche solide dans les écoles.

Ceux-ci peuvent être classés en quatre volets principaux : les conditions, la capacité, un continuum de services adaptés aux réalités culturelles et la collaboration.



## Conditions

Les approches globales de prévention du suicide nécessitent une base stable. Dans le meilleur des cas, cette base est établie au niveau de l'ensemble de la communauté, et comporte des structures et des processus élaborés en collaboration, ainsi que des protocoles d'intervention et de postvention bien articulés. La stratégie LIVE LIFE de l'OMS<sup>22</sup> souligne également l'importance du leadership dans le cadre de ces efforts, ainsi que la nécessité d'un cadre d'évaluation, de surveillance et d'une couverture médiatique responsable en matière de suicide. En Ontario, il existe de nombreux excellents exemples de tables communautaires de prévention du suicide qui ont mis en place les conditions et l'infrastructure nécessaires à une prévention durable du suicide dans la région (par exemple, le protocole Youth with Complex Suicide Needs à Hamilton<sup>23</sup>, Roots of Hope à Waterloo/Wellington, Prévention du suicide Ottawa, Here's the Deal à Thunder Bay<sup>26</sup>).

Les conseils scolaires doivent s'occuper des conditions internes afin de préparer le terrain pour un travail rigoureux de prévention du suicide en milieu scolaire. La présence d'équipes de direction désignées au sein des conseils scolaires et des écoles pour la prévention du suicide (par exemple, équipes de direction en santé mentale, équipes d'intervention en cas d'événement tragique) est essentielle à ce travail. Les protocoles de prévention, d'intervention et de postvention liés au suicide doivent être communiqués dans tout le district, afin que tous les professionnels de l'éducation et de la santé mentale connaissent leur rôle et les voies d'accès à une aide supplémentaire en cas de problème relatif au suicide. En plus de disposer de processus et de structures de soutien clairs, une condition essentielle pour une prévention efficace du suicide en milieu scolaire est d'assurer au conseil scolaire et à l'école un climat qui inspire la confiance des élèves, où ces derniers peuvent acquérir des compétences pour demander de l'aide et s'adresser aux membres du personnel de l'école s'ils ont des problèmes de santé mentale. Lorsque les conseils scolaires et les écoles favorisent des relations interpersonnelles chaleureuses et positives avec les élèves, les familles ou les gardiens, ainsi que le personnel de l'école, cela ouvre la voie à l'excellence en matière de prévention du suicide en milieu scolaire.

## Capacité

La prévention du suicide et l'intervention peuvent être un sujet très difficile, et l'apprentissage professionnel continu est essentiel pour équiper les dirigeants scolaires, les éducateurs, le personnel des écoles et les professionnels de la santé mentale des écoles à assumer ces rôles importants et distincts. La formation adaptée au rôle, qui prend en compte les possibilités et les limites de chaque rôle professionnel, peut aider les professionnels à gagner en confiance à mesure qu'ils développent leurs compétences et comprennent ce qu'ils doivent faire et où se situent les limites de leurs actions. Par exemple, les éducateurs et le personnel scolaire jouent un rôle énorme dans la création de salles de classe favorisant la santé mentale qui servent à réduire la stigmatisation de la santé mentale et encourager la demande d'aide. Ils jouent également un rôle essentiel dans le dépistage précoce des problèmes de santé mentale et des comportements suicidaires, et ils sont souvent les premiers à remarquer qu'un élève pourrait avoir des problèmes de santé mentale. Il est donc important de fournir aux éducateurs et au personnel des écoles des informations sur les signes avant-coureurs du suicide, ainsi que les mots pour parler avec les élèves quand ils ont des pensées ou des comportements suicidaires. Il est également essentiel qu'ils sachent comment réagir et déterminer les étapes à suivre dans ce cas.

Cependant, la réalisation d'une évaluation formelle du risque de suicide ne relève pas de la compétence professionnelle des éducateurs et du personnel des écoles. Ce type et ce niveau d'évaluation sont réservés aux personnes ayant une formation professionnelle en santé mentale, comme un travailleur social ou un psychologue scolaire. Il est important de noter que des études révèlent que la formation des adultes au soutien des jeunes en matière de prévention du suicide (parfois appelée formation de sentinelles) ne réduit pas nécessairement les cas de décès par suicide, mais elle peut accroître la confiance des adultes à soutenir un jeune qui a des pensées suicidaires, ce qui peut avoir des effets positifs.<sup>27,28</sup>

Les interventions de prévention du suicide peuvent avoir des conséquences négatives inattendues. Les conséquences se situent à trois niveaux : au niveau des jeunes, au niveau des personnes qui identifient les jeunes à risque ou qui interviennent auprès d'eux, et au niveau du système. Bien qu'elles soient rares, les conséquences négatives imprévues comprennent une augmentation des mécanismes d'adaptation mésadaptés et une baisse des demandes d'aide parmi les cibles du programme, un accablement ou une augmentation des idées suicidaires parmi les responsables de la mise en œuvre du programme, et une préparation systématique inadéquate. Si trop peu d'intervenants sont identifiés ou formés, cela peut entraîner un sentiment de fardeau pour les personnes formées.<sup>29</sup> En raison de l'ampleur du risque potentiel pour les jeunes concernés, les programmes de prévention du suicide menés par des pairs ne sont actuellement pas recommandés dans les écoles de l'Ontario.<sup>30</sup>

## Continuum de services adaptés aux réalités culturelles

Comme il a été indiqué précédemment, un système de soutien échelonné, ou un continuum de services, constitue une approche globale de la prévention du suicide en milieu scolaire. Des études indiquent que la mise en place de programmes de bien-être mental dès la petite enfance, et tout au long de la scolarité, contribue à l'acquisition de compétences et de mécanismes socioémotionnels qui favorisent la résilience. Idéalement, les programmes sont intégrés au calendrier scolaire et sont considérés comme faisant partie intégrante des routines quotidiennes, tous les élèves bénéficiant ainsi de leur contenu. Ces efforts universels s'appuient sur une approche différenciée qui prend en compte les besoins individuels des élèves, dans une optique de respect de la culture et d'affirmation de l'identité. Les programmes de prévention de la dépression et de gestion de l'humeur peuvent être particulièrement utiles dans la prévention du suicide (par exemple, en incluant des techniques comme l'activation comportementale, la restructuration cognitive, etc.). Lorsque les élèves ont des besoins reconnus ou éprouvent des problèmes et des risques liés à la santé mentale, des ressources ciblées peuvent être nécessaires. Dans ce cas, il peut être nécessaire d'évaluer rapidement l'élève et de faciliter l'accès à des services et des soins stabilisants. Des voies d'accès claires et reliées aux services de santé mentale (à l'école et dans la communauté) sont essentielles, notamment en cas de crise de santé mentale.

## Collaboration

Les jeunes ont besoin d'un système de soutien qui les entoure, en particulier lorsqu'ils ont des idées ou des comportements suicidaires. Ce soutien doit dépasser le cadre de l'école et s'étendre aux familles, aux organismes culturels et religieux, aux services communautaires de santé mentale, aux soins primaires et aux hôpitaux. En plaçant l'enfant ou le jeune et la famille au centre, les systèmes qui permettent une mobilisation sans heurts des ressources en temps de crise sont idéaux. Il est reconnu que, partout en Ontario, des lacunes existent au sein de ces systèmes en raison de la géographie, du manque de financement et de ressources humaines, et des difficultés liées aux partenariats intersectoriels. La compréhension et le respect du travail que chaque partenaire peut apporter au système de soins font partie du travail continu de collaboration.

## Aspects à prendre en compte dans la prévention du suicide en milieu scolaire

La santé mentale des enfants et des jeunes et la prévention du suicide sont une responsabilité partagée. Dans ce contexte, divers organismes communautaires demandent souvent aux conseils scolaires d'accueillir ou d'appuyer des initiatives liées à la sensibilisation à la santé mentale, à la promotion du bien-être et à la réduction de la stigmatisation. Ces efforts contribuent à la prévention globale du suicide par la sensibilisation et l'incitation à demander de l'aide. Les activités de sensibilisation à la santé mentale spécifiques au suicide nécessitent une réflexion approfondie, car ce travail est extrêmement complexe et comporte de nombreux risques. Il s'agit d'un travail unique, qui ne ressemble à aucun autre apprentissage effectué dans les écoles de l'Ontario. Il est important de garder à l'esprit que ce travail est difficile et qu'il peut entraîner de graves préjudices s'il n'est pas entrepris correctement, et qu'il peut entraîner une augmentation des idées de suicide et le décès d'élèves par suicide.

Tous les conseils scolaires de l'Ontario ont une stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances qui utilise des pratiques et des ressources fondées sur des données probantes et un cadre de mise en œuvre pour veiller à ce que les activités de sensibilisation à la santé mentale soient sûres, même pour les élèves les plus vulnérables. **Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles : Initiatives liées à la sensibilisation de la santé mentale des élèves**<sup>31</sup> de Santé mentale en milieu scolaire Ontario (SMS-ON) aide à la prise de décision concernant les produits ou services de santé mentale. Il s'agit, par exemple, d'aider les écoles à prendre conscience des risques associés aux grands rassemblements, au positionnement des élèves en tant que sentinelles contre le risque de suicide et à l'organisation de présentations sur les expériences vécues.

***Pour la prévention du suicide en milieu scolaire, il est important de nommer les pratiques qui pourraient être préjudiciables à la santé mentale des élèves et qui peuvent être particulièrement néfastes pour les élèves qui sont vulnérables aux pensées ou aux comportements suicidaires.***

---

Les exposés et présentations sur des expériences vécues sont particulièrement susceptibles de comporter des contenus risqués. Bien menées, ces activités peuvent contribuer à réduire la stigmatisation, augmenter la demande d'aide et redonner l'espoir. Cependant, les longues présentations au contenu inopportun, données sans préparation ni compte rendu adéquats, peuvent entraîner des idées et des comportements suicidaires. L'annexe A présente des exemples d'activités et de pratiques à éviter.

## Approches actuelles de la prévention du suicide dans les écoles de l'Ontario

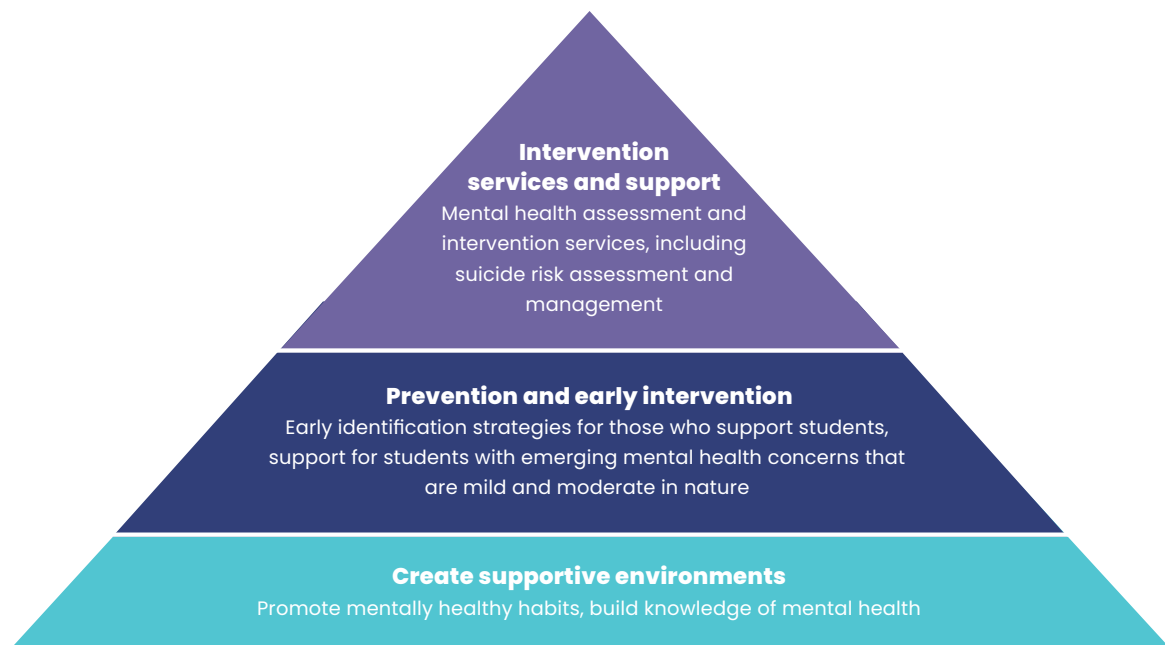
Conformément aux études résumées précédemment, les conseils scolaires de l'Ontario ont adopté une approche échelonnée fondée sur des données probantes pour la prévention du suicide chez les jeunes.

Au **premier niveau**, le personnel de l'école veille à accueillir et à inclure les élèves, à les comprendre et à les informer sur la santé mentale, à promouvoir des habitudes psychologiquement saines et à créer des environnements favorables. Cela représente la majeure partie du travail lié à la santé mentale entrepris dans les écoles et constitue le travail en amont pour la prévention du suicide.

Les services du **deuxième niveau**, axés sur la prévention et l'intervention précoce, commencent par de bonnes stratégies de dépistage précoce qui permettent aux personnes de l'entourage des élèves (par exemple, les éducateurs et le personnel des écoles, les parents, les pairs) d'obtenir de l'information sur les signes d'un problème de santé mentale et sur la meilleure façon de réagir lorsque des difficultés surviennent. Les éducateurs apportent leur aide en renforçant leurs compétences et en s'efforçant d'éliminer les obstacles à l'apprentissage au moyen de ressources fondées sur des données probantes (par exemple, **UN APPEL**). Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire et d'autres personnes ayant des compétences spécialisées

fournissent des services d'intervention, comme la psychothérapie structurée. Dans les écoles, de brèves interventions fondées sur des données probantes sont utilisées pour apporter un soutien précoce aux élèves qui présentent des problèmes de santé mentale émergents ou qui s'aggravent, de nature légère ou modérée (ou à des groupes d'élèves qui connaissent des problèmes de santé mentale plus importants). Dans le contexte d'une relation thérapeutique, les élèves explorent les problèmes de santé mentale et les moyens de gérer leurs difficultés, afin de commencer à se sentir mieux (par exemple, demande d'aide, stratégies cognitivo-comportementales, moyens de réduire la gravité de leurs problèmes de santé mentale ou leur comportement suicidaire, etc.) Dans les écoles de l'Ontario, de brefs protocoles fondés sur des données probantes sont couramment offerts par les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire pour traiter les problèmes liés à l'humeur et à l'anxiété (par exemple, Cliniciennes et cliniciens : intervention brève dans les écoles, Interventions numériques brèves).

Les services du **troisième niveau** soutiennent les élèves qui ont besoin de services d'évaluation et d'intervention plus intensifs. Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire fournissent un soutien plus intensif aux élèves, comprenant l'évaluation et la gestion du risque de suicide.



Les exemples suivants de services de soutien et de ressources sont offerts pour présenter des approches en amont actuellement utilisées dans les écoles et les communautés de l'Ontario :

- Activités de promotion du bien-être (par exemple, salon de la santé communautaire, promotion des ressources accessibles), **stratégies de bien-être au quotidien** dans le cadre de la vie quotidienne en classe)
- Activités de réduction de la stigmatisation (par exemple, l'éducation sur l'importance d'utiliser un **langage non stigmatisant**; des ateliers soigneusement planifiés portant sur des expériences vécues, comme les **Présentations Jack**)
- Espace sûr où les jeunes peuvent participer par la collaboration (par exemple, **la boîte à outils du champion de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances chez les jeunes de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario**; **le groupe de référence Pros'pairs SMS** de SMS-ON)
- Endroits où trouver de l'information sur la santé mentale (par exemple, **Renseigne-toi sur la santé mentale** de Jeunesse, J'écoute; **Centre de soins aux familles** de Santé mentale pour enfants Ontario [SMEO]; **littératie en santé mentale** de SMS-ON pour les éducateurs et les dirigeants scolaires)
- Recherche d'aide pour toi-même et pour tes amis (par exemple, **Être là, LIT SM : La santé mentale en action** de SMS-ON)
- Définition de voies d'accès claires aux services (par exemple, **Trouvez de l'aide** de SMEO)

Des études révèlent que les activités de promotion de la santé mentale sont plus efficaces en tant qu'agents de prévention du suicide lorsqu'elles sont :

- Offertes dans un cadre scolaire accueillant, sûr et inclusif
- Réactives et adaptées aux réalités culturelles
- Enseignées par des adultes compétents et fiables
- Intégrées dans les activités normales de la classe et faisant partie de la journée d'école
- Offertes par des adultes qui connaissent les élèves et peuvent reconnaître les changements de comportement
- Offertes dans des espaces sûrs favorables au dialogue et au co-apprentissage
- Respectueuses des limites et des risques
- Axées sur la réduction de la stigmatisation et la promotion des compétences utiles pour demander de l'aide
- Renforcées par des occasions de pratiquer les compétences acquises
- Favorables à la capacité d'agir et d'expression des jeunes

# Partenariat collaboratif pour la prévention du suicide chez les jeunes dans les écoles

## Collaboration communautaire à l'appui de la prévention du suicide dans les écoles

On compte 72 conseils scolaires en Ontario, quatre administrations scolaires éloignées et sept écoles provinciales et d'application. Les conseils scolaires sont publics ou catholiques et anglais ou français. Chaque conseil scolaire dispose d'une équipe de direction en santé mentale, dirigée par le surintendant responsable de la santé mentale et le responsable de la santé mentale du conseil. Il incombe à cette équipe d'élaborer et de mettre en œuvre une **Stratégie triennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances**, ainsi qu'un plan d'action d'un an visant à orienter le travail au sein du système de soutien échelonné. Les besoins de la communauté sont identifiés afin de déterminer les domaines à cibler pour la préparation du plan stratégique. Les plans d'action comprennent généralement trois à cinq grands domaines d'intervention. La mise en œuvre de ces plans d'action est mise en œuvre en cascade à partir de l'équipe de direction de la santé mentale jusqu'aux communautés scolaires et aux principales parties prenantes. Ce travail exige un niveau élevé de coordination et de planification au sein de l'organisation. Bien qu'il soit possible de faire preuve de souplesse pour s'adapter à des circonstances imprévues, ce travail important est plus efficace lorsqu'un processus de mise en œuvre systématique est suivi.

***Les partenaires communautaires qui souhaitent proposer des idées de prévention du suicide en milieu scolaire doivent toujours s'adresser au conseil scolaire par l'intermédiaire de l'équipe de direction de la santé mentale, plutôt qu'au niveau de l'école.***

Une liste des leaders en santé mentale et des surintendants responsables de la santé mentale est accessible sur le **site Web de Santé mentale en milieu scolaire Ontario**.<sup>32</sup>

Les partenariats collaboratifs entre les équipes de direction en santé mentale des conseils scolaires et les organismes communautaires sont essentiels

au travail de prévention du suicide chez les jeunes. Idéalement, ces partenariats sont fondés sur une excellente compréhension du travail et des priorités de chacun, et les relations sont établies avant toute intervention nécessaire en cas de crise. De nombreuses communautés disposent de tables de partenariats où les ressources communautaires sont cartographiées, les lacunes identifiées, les rôles définis et les processus établis. Cet important travail de création d'un système de soins cohérent est essentiel pour le travail de prévention du suicide. Grâce à de solides relations de collaboration, les organismes communautaires peuvent jouer un rôle clé dans la mise en place et le soutien d'initiatives de sensibilisation à la santé mentale fondées sur des données probantes dans les écoles. Ils peuvent également offrir des programmes complémentaires dans d'autres environnements qui peuvent renforcer les messages clés et favoriser le dépistage précoce, la réduction de la stigmatisation, la demande d'aide et la naissance de l'espoir. En outre, en temps de crise, comme une nouvelle épidémie de suicides liée à l'incitation, les écoles et les communautés qui sont unies dans leurs efforts peuvent se mobiliser rapidement pour ainsi transmettre des messages cohérents et apporter un soutien sans heurts aux élèves et à leurs familles.

En fin de compte, il revient au conseil scolaire de déterminer les initiatives de prévention du suicide qui seront soutenues. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte dans la prise de décision, notamment la sécurité des élèves (conformément aux directives de l'annexe A), la conformité à la stratégie du conseil scolaire en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, la capacité de l'école à soutenir adéquatement l'initiative, les possibilités de participation significative des élèves, la pertinence et la réceptivité culturelles, ainsi que d'autres facteurs contextuels communautaires (par exemple, les circonstances de la postvention). Cette ressource est conçue pour aider les partenaires communautaires à proposer des initiatives conformes aux pratiques exemplaires en matière de prévention du suicide en milieu scolaire.

## Question de réflexion :

Si vous envisagez de proposer une idée ou une initiative à votre conseil scolaire local, veuillez réfléchir aux questions suivantes.

Est-ce que l'initiative :

- Réduit la stigmatisation liée à la maladie mentale et au comportement suicidaire?
- Renforce les aptitudes à la vie quotidienne en mettant l'accent sur l'apprentissage socioaffectif favorable à l'affirmation de l'identité?
- Accroît la littératie en santé mentale (la santé mentale, c'est la santé)?
- Renforce la capacité de reconnaissance et d'aiguillage des élèves confrontés à un problème de santé mentale, parmi leurs pairs et les adultes?
- Encourage les attitudes positives de demande d'aide pour tous les membres de la communauté?
- Aide les élèves touchés de manière disproportionnée par les effets de la pandémie sur la santé mentale et ceux qui sont victimes d'oppression et de racisme systémiques historiques et permanents)?
- Tient compte de la sécurité des personnes les plus vulnérables?
- Veille à ce que tous les membres de la communauté sachent où trouver de l'aide en cas de besoin?

## Exemples d'initiatives de collaboration pour la prévention du suicide chez les jeunes

Dans toute la province, de nombreuses organisations travaillent main dans la main avec les équipes de leadership en santé mentale des conseils scolaires dans le but de prévenir le suicide chez les jeunes. Parfois, ces partenariats sont axés sur des efforts communs liés à la promotion de la santé mentale (par exemple, les programmes Esprits sains, enfants sains), à la participation et au leadership des jeunes (par exemple, le Programme Jeunes Leaders de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario), à la réduction de la stigmatisation (par exemple, Head Strong de la Commission de la santé mentale du Canada, Présentations Jack et Être là de jack.org) ou au dépistage précoce et à la demande d'aide (par exemple, Brighter Days: An Indigenous Wellness Program de Jeunesse, J'écoute). En outre, les conseils scolaires participent souvent à des tables communautaires où l'on discute et élabore des stratégies de prévention du suicide. Tous ces efforts sont plus efficaces lorsque tous les partenaires sont au courant du travail de chacun dans ce domaine (reconnaître les pratiques efficaces en place et les lacunes présentes, planifier ensemble pour y remédier) et lorsque le cercle de soutien est clair pour toutes les parties prenantes, les jeunes, les parents et les gardiens, afin que chacun sache où trouver de l'aide en cas de besoin. Le point le plus essentiel des efforts de collaboration pour la prévention du suicide en milieu scolaire est l'accent commun et omniprésent mis sur la naissance et la recherche de l'espoir.



## Quels sont les principaux aspects à prendre en compte pour notre communauté?

Les questions de réflexion suivantes peuvent être utiles pour planifier des initiatives de prévention du suicide avec des partenaires scolaires dans votre communauté.

### Questions pour stimuler la réflexion :

- Notre communauté a-t-elle des structures en place pour collaborer à la prévention du suicide chez les jeunes?
- Notre communauté comprend-elle les politiques et procédures que chaque organisation suit en matière de prévention du suicide chez les jeunes?
- Notre communauté a-t-elle mis en place des structures permettant aux dirigeants communautaires et du conseil scolaire de participer à la planification des efforts de prévention du suicide chez les jeunes?
- Les partenaires savent-ils tous à qui s'adresser pour assurer la coordination du travail de prévention du suicide chez les jeunes??
- Les partenaires savent-ils tous à qui s'adresser pour assurer la cohérence du travail de prévention du suicide chez les jeunes?

## Conclusion

Les conseils scolaires de l'Ontario travaillent depuis de nombreuses années à l'élaboration des conditions, des capacités, des programmes adaptés aux réalités culturelles et de la collaboration nécessaires à une prévention efficace du suicide dans les écoles. Il est important de respecter les connaissances en matière de recherche et de pratique dans le domaine de la santé mentale en milieu scolaire, et de savoir qu'il existe un plan global et systématique pour faire progresser la santé mentale des élèves dans toute la province. Lorsque des partenaires se présentent aux conseils scolaires avec des idées et des innovations, il est respectueux de prendre le temps de bien saisir ce contexte et de se demander comment la nouvelle initiative pourrait compléter les efforts en cours.

Les écoles et les commissions scolaires sont complexes. Certaines initiatives sont bien adaptées au rythme et à la dynamique du conseil scolaire, alors que d'autres peuvent échouer en raison d'un manque d'harmonisation avec les priorités, les structures et les conditions en vigueur au sein du conseil. L'équipe de direction en santé mentale du conseil scolaire est le meilleur point de départ pour un partenaire qui a une idée liée à la prévention du suicide en milieu scolaire. Cette équipe possède une connaissance approfondie du plan du conseil scolaire en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, des initiatives actuelles et passées de prévention du suicide, et a une idée de la capacité du conseil scolaire et de l'école. Elle saura également décrire les sensibilités et les nuances qui sont propres au conseil scolaire et au milieu scolaire et dont il faut tenir compte au moment de réfléchir aux risques et aux avantages de toute initiative de prévention du suicide.

# Annexe A – À faire et à ne pas faire pour la prévention du suicide

Dans le cadre des initiatives de sensibilisation à la prévention du suicide à l'école qui mettent l'accent sur les expériences vécues :

- Évitez les messages qui minimisent la cause du suicide (par exemple, l'intimidation cause le suicide)
- Évitez de mentionner les noms de personnes en particulier qui sont décédées par suicide
- Évitez les images (par exemple, les photos, les vidéos) de personnes décédées par suicide
- Évitez les histoires de suicide qui mentionnent la méthode utilisée pour provoquer la mort
- Évitez les messages qui laissent entendre que la personne qui s'est suicidée est « mieux, car elle ne souffre plus », ou qui peuvent valider la décision par inadvertance, comme « maintenant, nous la comprenons » ou « c'est l'héritage qu'elle a laissé »
- Évitez la glorification du suicide
- Évitez les descriptions qui font des suppositions sur les personnes qui subissent peut-être déjà la marginalisation et l'oppression
- Évitez les organisations qui vendent des marchandises portant le nom, la photo, etc. de la personne décédée
- Évitez d'organiser des rencontres le lundi (car le retour à la routine de l'environnement scolaire peut être difficile pour certains) et le vendredi ou en fin de journée (car vous devrez surveiller les élèves pour déterminer qui a besoin d'aide et de soutien)
- Évitez les exposés sur des expériences vécues (surtout de grande envergure) lorsqu'une communauté scolaire est en postvention du suicide

**Les pratiques suivantes sont des moyens sûrs de sensibiliser les élèves à la prévention du suicide à l'école en faisant appel à des intervenants ayant une expérience vécue :**

- Informez les parents ou les gardiens au sujet de la séance prévue afin qu'ils puissent aider leur enfant à participer ou à se retirer, en fonction de son niveau de bien-être du moment
- Proposez des solutions de rechange aux élèves et aux membres du personnel pour qui le moment n'est pas bien choisi pour aborder le thème du suicide
- Préparer les élèves à l'avance au moyen d'amorces de conversation et de ressources pédagogiques
- Faites participer les leaders étudiants à la conception des ateliers, en vous appuyant sur de bons principes de collaboration avec les jeunes et d'établissement d'une relation d'allié (**Votre rôle en tant qu'adulte allié, Cinq conseils pour les adultes alliés**)
- Travaillez avec les éducateurs pour reconnaître les élèves qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire avant, pendant ou après la séance
- Travaillez avec le présentateur à l'avance afin qu'il connaisse la situation de la communauté et de l'école et qu'il puisse planifier la séance en conséquence
- Lisez le texte de l'exposé à l'avance et faites des mises en garde et des suggestions
- Faites appel à des intervenants expérimentés et approuvés qui sont connus pour respecter le texte de leur exposé et qui sont dans un bon état d'esprit pour échanger avec les élèves
- Faites appel à des intervenants qui reflètent les cultures et les identités des élèves participants
- Veillez à ce que les intervenants bénéficient de soutien avant et après la séance
- Prévenez les professionnels de la santé mentale de l'école afin qu'ils puissent être présents pour apporter leur soutien
- Prévoyez un espace (ou des numéros de téléphone ou de texto à composer) pour que les élèves puissent avoir accès à un soutien immédiat en cas de besoin
- Tenez la séance sur des expériences vécues en petits groupes afin que les adultes puissent surveiller les élèves tout au long de l'exposé
- Veillez à ce que le message se termine sur une note d'espoir et explique aux élèves comment obtenir de l'aide
- Profitez de la séance pour fournir des informations sur la demande d'aide et les ressources accessibles

# Annexe B – Liste de vérification pour la préparation du conseil scolaire et de la communauté

Les activités de promotion de la santé mentale et de sensibilisation à la prévention du suicide en milieu scolaire doivent être mises en œuvre dans le cadre d'une approche d'équipe. Cette liste de vérification a pour but d'aider votre communauté à se préparer à vivre une expérience sûre et saine avec vos élèves et vos jeunes.

## Dirigeants des organismes au service des jeunes et équipes de direction en santé mentale des conseils scolaires (Comment nous assurer que cela convient aux organismes au service des jeunes?)

- Les dirigeants des organismes au service des jeunes et les équipes de direction en santé mentale des conseils scolaires ont mis en place un processus décisionnel (Outil d'Aide à la Décision) pour veiller à ce que les activités offertes dans les écoles visant à soutenir le travail sur le continuum de la promotion de la santé mentale à la prévention du suicide soient fondées sur des données probantes et soient conformes au plan stratégique de santé mentale du conseil scolaire et au plan stratégique de l'organisme au service des jeunes.
- Un Outil d'Aide à la Décision est utilisé pour contrôler l'activité.
- Le processus de l'outil d'aide à la décision est suivi, et la décision est que cette option est bonne.
- Contactez l'administrateur de l'école pour lui proposer l'activité.

## Le ou les administrateurs de l'école soutiennent l'activité et sont en mesure de :

- Veiller à ce que l'activité soit conforme au plan de santé mentale de l'école et aux initiatives en cours
- Déterminer si le moment est opportun pour la communauté scolaire
- Contribuer à la programmation de l'activité
- Transmettre des communications sur l'événement aux parents/gardiens
- Veiller à ce que la participation à l'activité soit volontaire et que les élèves qui ont choisi de ne pas y participer s'adonnent à une autre activité
- Mettre en évidence le cheminement clinique ou le cercle de soins (par exemple, au moyen d'affiches dans le bâtiment de l'école, d'annonces et d'informations publiées sur le site Web de l'école et dans les salles de classe en ligne)
- (Facultatif) Donner l'occasion à toutes les parties prenantes de formuler des commentaires sur l'activité afin de faciliter la planification ultérieure

**Les éducateurs qui ont proposé de participer sont en mesure de :**

- Entretenir des relations solides avec les élèves et créer une culture sûre, inclusive et bienveillante dans la classe avant de proposer cette activité à la classe
- Passer en revue les documents préparatoires pour s'assurer de la compréhension de l'activité et de son lien avec le plan de santé mentale de l'école
- Accéder au cheminement clinique ou au cercle de soins dans leur école et leur communauté pour l'élève, au besoin
- Et soutenir les élèves pendant l'exposé, si nécessaire

**Le personnel de soutien en santé mentale disponible dans les écoles est en mesure de :**

- Sensibiliser à l'activité et au contenu
- Participer à l'activité et soutenir les élèves qui ont besoin d'aide, en personne et virtuellement

# Glossaire des termes clés

Terme	Définition
Décès par suicide	Se blesser soi-même au point d'entraîner la mort.
Promotion de la vie	The term "life promotion" is introduced alongside suicide prevention to honour the language offered by Indigenous mental health experts, who highlight the importance of a strength-based approach to healing and hope. When life is promoted as precious and young people are helped to build on their identity and strengths, the work of suicide prevention is done in a more holistic manner.
Littératie en matière de santé mentale	Mental health literacy is comprised of several components, including: learning that supports and maintains positive mental health; understanding common mental illnesses and their associated interventions; decreasing stigma related to mental illness; and knowing when, where, and how to seek mental health support.
Automutilation non suicidaire	A deliberate attempt to cause injury to one's body without the conscious intent to die.
Facteurs de protection	Anything that can reduce the likelihood of a person acting on suicide; factors that strengthen a person or enhance their resilience; supports that bolster someone during challenging times. Protective factors can be <b>internal</b> (i.e., abilities, skills, personal strengths, resiliency, personal beliefs), or <b>external</b> , (i.e., consistent relationship with a caring and supportive person, a place where one feels grounded). Protective factors vary from person to person and can change over time. Protective factors can be enhanced and strengthened and help mitigate risk factors.
Facteurs de risque	Anything that has the potential to increase the likelihood that suicide will occur. Risk factors can be present in communities, families, or individuals and can be fixed or changeable. Risk factors do not necessarily cause suicide, but their presence increases the likelihood that it will occur.
Équipe de direction en santé mentale du conseil scolaire	Every school board has a board-level mental health leadership team, typically led by the superintendent responsible for mental health and the board mental health leader. In addition, the team may include representation from many stakeholder groups (e.g., superintendents, equity, elementary and secondary principals, managers of school mental health professionals, parents/caregivers, students, etc.). This team is responsible for helping to develop a three-year mental health and addictions strategy and a one-year action plan to guide the work within the multi-tiered system of support. The team also implements the strategy and action plan and monitors and evaluates related progress.
Suicide	The act of intentionally ending one's own life.
Incitation au suicide	The process by which a death by suicide (or suicidal behaviour) increases the suicidal behaviour of others. Adolescents are the most susceptible age group for contagion.

Terme	Définition
Idées suicidaires	Suicidal thoughts, including thoughts about how to end one's life, ranging from a fleeting consideration to a detailed plan.
Tentative de suicide	Injuring oneself with the intent to end one's life, but not dying as a result. A suicide attempt may or may not result in injury.
Comportement suicidaire	Acts or preparation toward making a suicide attempt, and/or any self-inflicted actions that could result in a person's death.
Épidémie de suicides	When contagion occurs schools, school boards, and/or communities can experience multiple deaths (a cluster) in a relatively short period. Each death increases vulnerability and risk for further contagion.
Formation de sentinelle pour la prévention du suicide	Suicide gatekeeper training provides natural helpers with knowledge, skills, and strategies to better recognize and inquire about suicide risk and intervene appropriately. Suicide gatekeeper training does not necessarily reduce instances of death by suicide, but it can increase adult confidence in supporting a young person with suicidal thoughts which may yield positive benefits. It is important to note that there can be unanticipated adverse consequences within this type of work.
Intervention face au suicide / Gestion des risques	A direct effort to prevent a person from attempting to take their own life intentionally. This includes supporting vulnerable students transitioning to and from mental health care.
Postvention du suicide	Activities developed to facilitate individual and system recovery after suicide and to prevent adverse outcomes, such as further suicides.
Prévention du suicide	Activities/initiatives designed to reduce suicide risk and increase factors that promote resilience.
Connaissances en prévention du suicide	Provides natural helpers with knowledge, skills, and strategies to better recognize and inquire about suicide risk and intervene appropriately. Suicide prevention literacy does not necessarily reduce instances of death by suicide, but it can increase adult confidence in supporting a young person with suicidal thoughts which may yield positive benefits. It is important to note that there can be unanticipated adverse consequences within this type of work.
Évaluation du risque de suicide	A formal process designed to help understand the basis for suicidality and help inform intervention based on the consideration of risk factors, warning signs, and protective factors. Suicide risk assessment is best carried out by those with professional training in mental health, such as a school social worker or psychologist.
Premier niveau	Universal mental health and wellness promotion for all students.
Deuxième niveau	Targeted/selected prevention and early intervention for students with additional risks.
Troisième niveau	Indicated intensive supports and services (including crisis response) for students experiencing significant mental health concerns
Approches et ressources en amont	Promotive and preventive approaches. For example, an upstream approach to life promotion might teach students problem-solving skills; skills to manage stress; and skills to know when, where, and how to seek mental health support.

# Références

- <sup>1</sup> Government of Canada (2016). Suicide in Canada [Infographic]. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/healthy-living/suicide-canada-infographic.html>
- <sup>2</sup> Boak, A., Elton-Marshall, T., Mann, R. E., Henderson, J. L., & Hamilton, H. A. (2020). The mental health and well-being of Ontario students, 1991-2019: Detailed findings from the Ontario Student Drug Use and Health Survey (OSDUHS). Toronto, ON: Centre for Addiction and Mental Health. <https://www.camh.ca/-/media/files/pdf---osduhs/osduhs-mh-report2019-pdf.pdf>
- <sup>3</sup> MHASEF Research Team (2015). The Mental Health of Children and Youth in Ontario: A Baseline Scorecard. Toronto, ON: Institute for Clinical Evaluative Sciences. <https://www.ices.on.ca/Publications/Atlases-and-Reports/2015/Mental-Health-of-Children-and-Youth>
- <sup>4</sup> Vaillancourt, T., Szatmari, P., Georgiades, K., and Krygsman, A. The impact of COVID-19 on the mental health of Canadian children and youth. *FACETS*. 6(): 1628-1648. <https://www.facetsjournal.com/doi/full/10.1139/facets-2021-0078>
- <sup>5</sup> Cost KT, Crosbie J, Anagnostou E, Birken CS, Charach A, Monga S, Kelley E, Nicolson R, Maguire JL, Burton CL, Schachar RJ, Arnold PD, Korczak DJ (2022). Mostly worse, occasionally better: impact of COVID-19 pandemic on the mental health of Canadian children and adolescents. *Eur Child Adolesc Psychiatry*. 31(4):671-684. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33638005/>
- <sup>6</sup> Canadian Mental Health Association. (2020, June 15). Warning signs: more Canadians thinking about suicide during pandemic [Press release]. <https://cmha.ca/warning-signs-more-canadians-thinking-about-suicide-during-pandemic/>
- <sup>7</sup> MHASEF Research Team (2015). The Mental Health of Children and Youth in Ontario: A Baseline Scorecard. Toronto, ON: Institute for Clinical Evaluative Sciences. <https://www.ices.on.ca/Publications/Atlases-and-Reports/2015/Mental-Health-of-Children-and-Youth>
- <sup>8</sup> School Mental Health Ontario. (2022, July 15). Equity and Mental Health. <https://smho-smso.ca/smh-professionals/equity-and-mental-health/>
- <sup>9</sup> Kumar, M.B and Tjepkema, M (2019). Suicide among First Nations people, Métis and Inuit (2011-2016): Findings from the 2011 Canadian Census Health and Environment Cohort (CanCHEC). Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/99-011-x/99-011-x2019001-eng.htm>
- <sup>10</sup> Kumar, M.B and Tjepkema, M (2019). Suicide among First Nations people, Métis and Inuit (2011-2016): Findings from the 2011 Canadian Census Health and Environment Cohort (CanCHEC). Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/99-011-x/99-011-x2019001-eng.htm>
- <sup>11</sup> di Giacomo, E., Krausz, M., Colmegna, F., Aspesi, F., & Clerici, M. (2018). Estimating the Risk of Attempted Suicide Among Sexual Minority Youths: A Systematic Review and Meta-analysis. *JAMA pediatrics*, 172(12), 1145-1152. <https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2018.273>
- <sup>12</sup> Stigma and Resilience among Vulnerable Youth Centre. (2021). <https://www.saravyc.ubc.ca/>
- <sup>13</sup> Gallagher-Mackay, K., Srivastava, P., Underwood, K., Dhuey, E., McCready, L., Born, K.B., Maltsev, A., Perkhun, A., Steiner, R., Kali Barrett, K. & Sandel, B. COVID-19 and education disruption in Ontario: emerging evidence on impacts. *Science Briefs of the Ontario COVID-19 Science Advisory Table*. 2021;2(34). <https://doi.org/10.47326/ocsat.2021.02.34.1.0>
- <sup>14</sup> James, C.E (2021) Racial Inequities, COVID-19 and the Education of Black and Other Marginalized Students. The Royal Society of Canada. <https://rsc-src.ca/en/covid-19/impact-covid-19-in-racialized-communities/racial-inequity-covid-19-and-education-black-and>
- <sup>15</sup> Henry, F., James, C., et. al. (2021). Impacts of COVID-19 in Racialized Communities. Royal Society of Canada. [RC PB\\_EN FINAL\\_0.pdf \(rsc-src.ca\)](https://www.rsc-src.ca/en/covid-19/impact-covid-19-in-racialized-communities/racial-inequity-covid-19-and-education-black-and)
- <sup>16</sup> Bennett, K., Rhodes, A.E., Duda, S., Cheung, A.H., Manassis, K., Links, P., Mushquash, C., Braunberger, P., Newton, A.S, Kutcher, S., Bridge, J.A., Santos, R.G., Manion, I.G., McLennan, J.D., Bagnell, A., Lipman, E., Rice, M., Szatmari, P. (2015). A Youth Suicide Prevention Plan for Canada: A Systematic Review of Reviews. *Can J Psychiatry*; 60(6):245-257. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/070674371506000603>
- <sup>17</sup> The Coalition of Ontario Psychiatrists. *STEMMING THE TIDE: Strengthening youth suicide prevention in Ontario and in Canada*. A report from Ontario Psychiatrists. <https://www.eopa.ca/sites/default/uploads/files/Stemming-The-Tide-A-Report-from-Ontario-Psychiatrists.pdf>



- <sup>18</sup> Wisdom2Action & School Mental Health Ontario. (2019). #HearNowON: Student Voices on Mental Health Final Report. <https://smho-smsso.ca/wp-content/uploads/2019/10/HearNowONfinal-report.pdf>
- <sup>19</sup> Singer, J.B., Erbacher, T.A. & Rosen, P. (2019). School-Based Suicide Prevention: A Framework for Evidence-Based Practice. *School Mental Health* 11, 54–71 (2019). <https://doi.org/10.1007/s12310-018-9245-8>
- <sup>20</sup> Miller, D.N., Mazza, J.J. (2018). School-Based Suicide Prevention, Intervention, and Postvention. In: Leschied, A., Saklofske, D., Flett, G. (eds) *Handbook of School-Based Mental Health Promotion*. The Springer Series on Human Exceptionality. Springer, Cham. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-89842-1\\_15](https://doi.org/10.1007/978-3-319-89842-1_15)
- <sup>21</sup> School Mental Health Ontario (n.d.). A Tip Sheet for Staff to Support Positive Mental Health for All Students [Tip sheet]. <https://smho-smsso.ca/wp-content/uploads/2020/08/Tip-sheet-positive-mental-health.pdf>
- <sup>22</sup> World Health Organization (2021). *Live life: an implementation guide for suicide prevention in countries*. Geneva. **LIVE LIFE: An implementation guide for suicide prevention in countries (who.int)**
- <sup>23</sup> Hamilton Health Sciences. (2019, December 5). A Community Approach to Youth Suicide Prevention. Hamilton Health Sciences. <https://www.hamiltonhealthsciences.ca/share/youth-suicide-prevention/>
- <sup>24</sup> Mental Health Commission of Canada. (2019 August 20). Waterloo Wellington signs on to Roots of Hope national suicide prevention project [Press release]. <https://mentalhealthcommission.ca/news-releases/18146-waterloo-wellington-signs-on-to-roots-of-hope-national-suicide-prevention-project/>
- <sup>25</sup> Home. Suicide Prevention Ottawa. (2022, September 7). Retrieved October 27, 2022, from <https://suicidepreventionottawa.ca/>
- <sup>26</sup> Home. Here's the Deal - Thunder Bay Youth Suicide Prevention Task Force (2022). Retrieved May 3, 2022, from <http://www.heresthedeal.ca/>
- <sup>27</sup> Platt, S., & Niederkrotenthaler, T. (2020). Suicide Prevention Programs. *Crisis*, 41(Suppl 1), S99–S124. <https://doi.org/10.1027/0227-5910/a000671>
- <sup>28</sup> Yonemoto, N., Kawashima, Y., Endo, K., Yamada, M. (2019) Gatekeeper training for suicidal behaviors: A systematic review. *Journal of Affective Disorders*, 246 (506–514) .<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0165032718317701>
- <sup>29</sup> Kuiper, N., Goldston, D., Godoy Garraza, L., Walrath, C., Gould, M., & McKeon, R. (2019). Examining the Unanticipated Adverse Consequences of Youth Suicide Prevention Strategies: A Literature Review with Recommendations for Prevention Programs. *Suicide & life-threatening behavior*, 49(4), 952–965. <https://doi.org/10.1111/sltb.12492>
- <sup>30</sup> Kubishyn, N., Kim, S., & Cwinn, E. (2021). *Peer-Based Suicide Prevention Programs for Adolescents: A Brief Overview of the Evidence*. Implementation and Scale-Up Lab, Western University, London, Ontario.
- <sup>31</sup> School Mental Health Ontario (2019). *School Mental Health Decision Support Tool: Student Mental Health Awareness Initiatives. Version for System and School Leaders*. <https://smho-smsso.ca/wp-content/uploads/2020/11/Decision-Support-Tool-Student-Mental-Health-Awareness-Initiatives-Version-for-School-Administrators.pdf>
- <sup>32</sup> School Mental Health Ontario. (n.d). *Find Your Mental Health Leader*. <https://smho-smsso.ca/about-us/find-your-mental-health-leader/>

# Initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie en milieu scolaire :

---

Ressource à l'intention des fournisseurs  
de services communautaires